



Programme Scale-Up

Une aide wallonne aux PME pour passer à la vitesse supérieure !





PASSEZ À LA VITESSE SUPÉRIEURE AVEC LE PROGRAMME **SCALE-UP** !

Profitez d'une offre forte pour changer d'échelle et donner à votre entreprise l'ampleur qu'elle mérite.

Votre entreprise :

- > est **innovante** et a **passé le stade de la start-up**
- > commercialise un **produit dont les ventes sont bien établies** sur un marché
- > a un **chiffre d'affaire de maximum 10 million € / an** et une équipe de **minimum 10 ETP** (équivalents temps plein)
- > présente un **potentiel de croissance important** avec un **effet multiplicateur en chiffre d'affaires et/ou emploi** sur la durée du programme. Elle a un modèle d'affaire permettant de maîtriser les charges en phase de développement
- > dispose d'un **siège d'exploitation situé en Wallonie** ou **compte s'y établir, dans le cadre de sa stratégie de croissance.**

Vous êtes :

- > **CEO** et/ou **fondateur**
- > un entrepreneur **passionné, ambitieux**
- > attaché à l'**ancrage local** de vos activités avec une **volonté forte à l'international**
- > attentif aux **impacts sociétaux** et aux **retombées positives** de votre entreprise sur la Région...

Un accompagnement pour réaliser votre potentiel

Pourquoi participer au programme Scale-up ? Pour vous aider à réaliser le plein potentiel de votre entreprise en termes de ventes et d'engagement de personnel, en évitant les pièges les plus courants en phase de développement rapide.

En rentrant dans ce programme, des personnes d'expérience et des moyens seront mis à votre disposition durant 2 ans. Leur objectif ? Lever les freins actuels en matière de croissance et aider à structurer votre développement.

Le programme est 100% adaptable à vos besoins. Il se base sur un accompagnement long terme par un conseiller Scale-up qui s'appuie sur des services ad hoc que vous pouvez activer « à la carte », selon vos besoins prioritaires et vos challenges !



Le Conseiller Scale-Up

pour établir un **plan d'action personnalisé** et en effectuer le **suivi**

Durant 24 mois vous serez accompagné par un Conseiller Scale-up. **Avec vous**, il réalise un **diagnostic de l'entreprise** et détermine un **plan d'action** qui sera le **fil rouge** de votre **accompagnement long-terme**. En pratique, son accompagnement représente **25 jours de travail** et vous définissez ensemble votre rythme de rencontre.

Des **services à la carte** pour répondre à **vos besoins**, avec une **intervention financière de 50%***

L'intérim manager Scale-up/C-Level : pour construire une **fonction essentielle de management**

Votre entreprise grandit et se structure : il devient nécessaire de déléguer des responsabilités pour vous recentrer sur votre rôle de dirigeant. Pour ce faire, vous aurez la possibilité de faire appel à un interim manager durant max 9 mois. Sa mission ? Construire une fonction de management au sein de la société, l'occuper comme membre interne à l'entreprise et formaliser les processus pour pérenniser la fonction. Le domaine d'intervention du manager pourra concerner les ressources humaines, la gestion financière, le contrôle qualité, la gestion commerciale, ... suivant la priorité définie avec votre conseiller Scale-up.

L'**administrateur indépendant** : pour **améliorer votre gouvernance**

En cas de croissance, il est indispensable d'organiser une gouvernance active. Particulièrement, il s'agit d'intégrer de nouveaux profils dans le conseil d'administration, complémentaires à ceux des actionnaires : des personnes du métier, ayant contribué à des entreprises du secteur qui ont réussi, avec un carnet d'adresse conséquent, ... Dans le cadre du programme Scale-up, vous pourrez faire appel pendant 3 ans à un administrateur indépendant pour enrichir votre CA et améliorer votre gouvernance !



*ou sous forme de chèque entreprise



Le réseau d'experts métiers :

pour un accompagnement spécialisé

Certains chantiers doivent être lancés dans le cadre de votre développement ?

Repenser les processus de production, de digitalisation, revoir la gestion des déchets, établir un plan pour attaquer de nouveaux marchés (internationaux, publics, ...) ?

Selon le besoin, votre conseiller Scale-up vous orientera vers 3 experts thématiques dont la mission sera prévue dans le plan d'actions.

Le mentor Scale-up:

pour partager en toute confiance avec un entrepreneur chevronné

Bénéficier d'un regard extérieur et de l'expérience d'un entrepreneur chevronné, c'est le principe du mentorat entrepreneurial.

Vous pourrez être mis en relation avec un mentor pour échanger en toute confiance et être challengé par quelqu'un qui a connu les mêmes défis que vous.

Les binômes constitués se voient pendant une période estimée de 18 mois.

En pratique

- > L'accompagnement par le Conseiller Scale-up constitue le socle du programme.
- > Un ou plusieurs services à la carte peuvent être activés simultanément (dans la limite du plafond de dépenses alloué par entreprise dans le programme).
- > La participation de l'entreprise au programme Scale-up s'élève à 3.000€ HTVA qui seront facturés à l'issue du diagnostic.

- > Les montants des aides correspondantes aux services activés par l'entreprise seront pris en compte en tant qu'aide de minimis.
- > Le programme démarre dès réception de la participation et la signature d'une charte de fonctionnement décrivant les engagements des deux parties.
- > La durée maximum de l'accompagnement par le conseiller Scale-up est de deux ans.
- > Un comité de pilotage coordonne le programme. Il a pour mission de valider la participation des entreprises au programme, de valider le coach qui vous sera assigné, d'approuver le plan d'action, les expertises à mettre en œuvre et les services « à la carte » à activer.

Ce programme est fait pour vous ? Contactez-nous !



Point de contact chez **GreenWin**: geraldine.saussez@greenwin.be

Un programme mené par WE – Wallonie Entreprendre, WSL et les Pôles de compétitivité GreenWin, Skywin, Mécatech, Biowin, Wagraim et Logistics in Wallonia